

Le réveil de



Saint-Lormel

La campagne au fil de l'eau

N° 432

JUIN 2016



Fêttons la MUZIK !

Depuis 1982, en France, le 21 juin a lieu la fête de la musique. Une occasion de partager de bonnes vibrations et des ondes musicales de toutes sortes !

POURQUOI LE 21 JUIN ?

Cette date a été choisie car elle coïncide le plus souvent avec le solstice d'été (un des jours les plus longs de l'année, ou la nuit la plus courte pour ceux qui festoient jusqu'à l'aube). La coïncidence avec l'été symbolise ainsi le sacre de la nature à travers cette journée festive à l'image des fêtes païennes dédiées à la nature ou aux moissons depuis l'Antiquité (fêtes de la Saint Jean, fêtes populaires...). Généralement, un grand feu était allumé toute la nuit le soir du 21 juin, date traditionnelle de fin des plus longs jours de l'année, et qui ont existé en France jusque dans les années 1990. Depuis, la plupart des feux ont été interdits pour des raisons de sécurité et souvent à cause de la législation destinée à éviter

les incendies dans des zones soumises à des restrictions d'eau ou de protection de l'environnement.

Des fêtes similaires existaient également dans les pays nordiques à cette période de l'année où le soleil ne se couche jamais (les nuits blanches de Saint Pétersbourg où on célèbre les arts sous toutes leurs formes). Cette idée a été reprise en France plus tard avec La Nuit blanche fêtée début octobre peu après l'équinoxe où la nuit devient plus longue que le jour.

POURQUOI UNE FÊTE DE LA MUSIQUE ?

Cette fête a pour vocation de promouvoir la musique. Sous le slogan homophone « Faites de la musique ! », elle encourage les musiciens

amateurs à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics. Grâce à l'organisation de nombreux concerts gratuits, d'amateurs mais aussi de professionnels, elle permet à un public large d'accéder à des musiques de toutes sortes et origines (musique classique, jazz, rock, world music, musique traditionnelle, etc.) et même celles chantées dans toutes les langues. Depuis son lancement, son succès n'a pas été démenti lors de chaque édition. Selon l'INSEE cette fête est connue par 97 % des Français dont un sur dix y a contribué que ce soit en tant que musicien ou chanteur et 79 % en tant que spectateur au moins une fois.

NOTRE FÊTE DE LA MUZIK À ST-LORMEL :

À St Lormel, grâce à l'union de plusieurs associations et de la municipalité, la 1^{re} édition de notre fête de la MUZIK a vu le jour le 19/06/2009. Une belle soirée pleine d'émotions où la musique a rassemblé jeunes et moins jeunes Place de l'Église.

Depuis, reposant toujours sur le principe du bénévolat, organisée par l'inter associations chapeautée par le Comité des

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70
Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi
soir de 17h à 19h.

→ FERMETURE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Pour des raisons d'organisation des services municipaux administratifs, la mairie sera fermée au public les samedis matins du 2 juillet au 27 août 2016 inclus.

Imprimeur Gérant :
Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Abigail DE ALMEIDA
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT
Gwénaële ROUSSEAU



Fêtes, cette manifestation a été reconduite chaque année. Au prix de beaucoup d'investissement, sa programmation est toujours riche et variée avec notamment la participation de l'école de musique de PLANCOËT PLÉLAN, des écoles du RPI ST LORMEL CRÉHEN, d'artistes locaux, de danseurs... Pour des raisons techniques et de sécurité,

elle a désormais lieu Place de la Mairie.

Organiser une fête de la musique c'est fédérer tous ceux au cœur d'une même passion : la musique et le partage. Alors, vendredi 17 juin 2016 pour la 7e édition, tout l'monde dehors Place de la Mairie à ST Lormel à partir de 19h

LE SAVIEZ-VOUS ?

Portage de repas :

Pour demander à bénéficier du service de portage des repas, veuillez-vous adresser à la Mairie au : **02 96 84 14 80**

ou au CCAS
de Planoët au
02 96 84 39 50.



Des nouvelles des écoles

Saint-Lormel /Créhen



Au programme des élèves de St-Lormel : Spectacle à SolenVal, jardinage et korrigans

Jeudi 21 avril, les enfants de GS-CP se sont rendus à la salle Solenval pour assister à un spectacle : "Les princesses aussi ont des faims de loup". Ce spectacle lie la danse, le théâtre gestuel et le chant lyrique dans un univers où il est question du passage de nos rêves d'enfants à une réalité quelque peu désenchantée... Les enfants ont beaucoup apprécié les effets visuels. Lundi 25 avril, Benjamin Jollivet de la maison de la pêche de Jugon est revenu pour travailler avec tous les enfants de l'école dans le jardin. Nous avons planté des plants ou des graines apportés par les enfants : salades, fraisiers, tomates, fleurs, carottes... Nous avons également désherber les bacs et mis de la

paille pour protéger certains semis. Benjamin est revenu le 10 mai afin de travailler sur les auxiliaires du jardin, animaux amis ou ennemis. Les enfants ont réalisé des maisons pour les perce-oreilles ainsi que pour les coccinelles. Ces dernières sont accrochées dans le jardin de l'école.

Nous travaillons par ailleurs activement sur les korrigans et autres personnages magiques de la forêt. Nous sommes impatients de partir en classe de découverte en forêt de Brocéliande. Nous aurons l'occasion de vous raconter cela la prochaine fois.

Un beau voyage pour les élèves de Créhen !

Le mardi 26 avril, tous les élèves de Créhen, sacs et valises bouclés, ont pris le car, direction Rennes, pour un séjour de 3 jours. Accompagnés

de Karine Charlot et Véronique Ménard, mamans d'élèves, de Jacqueline Aillet, employée communale à Créhen, et de Françoise Departout, EVS, ils se sont lancés à la découverte de notre capitale régionale. Ce fut d'abord pour nos élèves, l'occasion d'expérimenter la vie en commun de façon plus poussée, et de conquérir davantage d'autonomie et de sens des responsabilités : partager les tâches du quotidien pour ranger les chambres et débarrasser les tables, ou s'entraider pour faire les lits. Et puis, ce fut aussi l'opportunité d'emprunter des moyens de transport inhabituels, tels que le métro ou les fameux "bus accordéon" qui sillonnent la ville. Les élèves ont pu découvrir différents aspects de l'espace urbain et les traces de son évolution au fil du temps. Les CE, notamment, ont pu s'essayer à divers métiers liés à la conservation du patrimoine : travail du charpentier, du menuisier, du maçon qui façonne la terre et le torchis, du verrier qui restaure les vitraux, ou du calligraphe. Ils ont visité le Parlement de Bretagne. Les CM, arpantant le centre historique de Rennes, eux aussi, ont exploré les rues médiévales bordées de maisons à colombage et ont noté

l'omniprésence de l'art dans la ville : depuis les monuments qui, jalonnant l'espace public, constituent son patrimoine historique et architectural, jusqu'aux fresques et aux graffitis qui égaient les murs et les palissades le long des chantiers du métro. Ils se sont rendus au Musée des Beaux-Arts, et au FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain), et aussi à l'Antipode, haut lieu des musiques actuelles. Les élèves ont également flâné dans les allées des jardins du Thabor, jardins à la française, à l'anglaise, de plantes médicinales...

En raison de mouvements sociaux, la dernière journée connut certains aléas. Les enfants ont alors vécu en direct, grandeur nature, une leçon d'éducation civique. Ils ont constaté qu'en France, les gens peuvent faire entendre leur voix en manifestant dans la rue pour exprimer leurs idées. Ils ont appris que c'était un droit pour les citoyens vivant en démocratie, mais que ce droit obéit à des règles, qui, parfois ne sont pas respectées. Cela leur a donné l'occasion de débattre sur ces questions. Au terme de ces 3 jours fertiles en rires, émotions et découvertes, les enfants étaient



→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée 2016-2017,
vous pouvez dès à présent
inscrire votre enfant à l'école.

**L'inscription se fait en
mairie.**

Les documents à fournir par
les parents sont : le livret
de famille, un justificatif de
domicile et un certificat de ra-
diation de l'école précédente
le cas échéant.

heureux de cette grande aventure, mais ils étaient aussi ravis de retrouver leur famille! Nous remercions les mairies de Créhen et de St Lormel pour l'aide apportée à la préparation de ce voyage. Et surtout, nous adressons tous nos remerciements à notre Amicale laïque, à son bureau,

à ses membres actifs et à tous les parents bénévoles qui, par leur engagement, ont permis le financement de ce voyage. Et puis, vendredi 20 mai, pour les CM, c'était le grand soir! Après des semaines de travail et de répétitions pour apprendre les textes et les mélodies, ils se sont produits

lors d'une soirée organisée en partenariat avec l'école de musique de Planoët à la Salle des Fêtes de Planoët. Tout d'abord, des élèves de l'école de musique ont présenté différents morceaux instrumentaux ou vocaux. Et puis ce fut leur tour... Avec leurs camarades de l'école publique de Planoët, ils sont montés sur scène et ont interprété l'opéra qu'ils

ont préparé tout au long de l'année. Leurs voix cristallines, les airs tantôt enjoués tantôt mélancoliques, ont suscité l'émotion et l'admiration du public, très impressionné. Cet opéra, intitulé *Nous n'irons pas à l'Opéra*, écrit par le compositeur Julien Joubert, n'intègre pas moins de 42 extraits de grands opéras célèbres, de Mozart à Debussy, en passant par Wagner et Puccini. Un grand merci à Aurélie Desbois, intervenante en musique, et à Claude Meunier, directrice de l'école de musique, qui a dirigé nos jeunes chanteurs. Un grand merci aussi aux parents qui ont apporté leur aide à cette soirée.

Le samedi 4 juin, à la Porte ouverte des écoles de notre RPI, parents et amis ont pu en découvrir plus!



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 13
MAI
2016

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ
Henri BRÉHINIER
Josiane ROBISSOUT
Sylvie GUILLOTIN
Louis AILLET
Chantal BOUAN
Jean-Claude CADE
Loïc DAUNAY
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT
Mireille MENIER
Françoise NEUTE

Absents excusés :

Céline COLLET
(procuration
à Claude RIGOLÉ),
Gwenaelle BROCHARD

• La commission Environnement propose le fleurissement 2016

Au cours d'un débat sur les diverses possibilités de fleurir certains sites de la commune il a été proposé de planter des hortensias au niveau du Monument aux morts du Vieux Bourg et mettre des jardinières sur les murets de l'église du vieux bourg sachant qu'il existe un point d'eau sur place. La commission environnement examinera ces points ultérieurement.

• Le conseil municipal a approuvé un pro- gramme d'actions de prévention des inon- dations (P.A.P.I.)

Suite aux inondations de 2010 et 2014 sur le bassin-versant de l'Arguenon et à l'initiative de M. le Sous-Préfet de Dinan, les collectivités du bassin-versant ont décidé de mettre en place un PAPI sur le bassin-versant de l'Arguenon. Le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP) a accepté de piloter la démarche sans se substituer aux maîtres d'ouvrage existants (EPCI, communes, SMAM, Département des Côtes d'Armor, Etat, propriétaires privés, etc.).

Un programme de 33 actions a été retenu par le Comité de Pilotage du PAPI pour un montant total de 892 800 € TTC. Le Conseil Municipal approuve les actions prévisionnelles inscrites pour la période 2017-2020 et s'engage à réaliser celles sous maîtrise d'ouvrage et/ou co-financées par la commune de Saint Lormel concernant la pose de repères de crue et l'étude sur la dynamique sédimentaire entre Planoët (Vieux Moulin) et l'estuaire (Pont du Guildo) d'un coût d'environ 91 000 €



* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal

Les brèves du Conseil Municipal du 13 mai 2016 (suite)

TTC dont un reste à charge de 7250 € TTC maximum pour la commune et autorise le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires et solliciter les financements publics.

LES INFOS DE LA MAIRIE

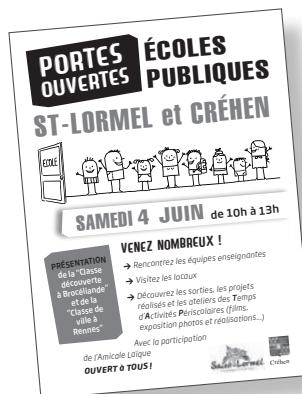
➔ RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS PLANCOËT PLÉLAN:

Programme des espaces jeux

- Jeu. 9 juin - 10h - 11h30 : Jeux libres à La Landec
- Jeu. 16 juin - 10h - 11h30 : Motricité à Plélan-le-Petit
- Mar. 21 juin - 9h30 à 11h : Découverte de la mare à Jugon-les-Lacs (sur inscription)
- Mer. 22 juin - 10h à 11h30 : Médiathèque avec Marie-Noëlle et Gaëlle à Trébedan
- Jeu. 23 juin - 10h à 11h : Atelier musique avec Marie-Odile à Corseul (sur inscription)
- Mar. 28 juin - 9h à 10h : Ferme pédagogique (rdv parking Collège : 9h ou directement à la ferme) à Créhen (sur inscription)
- Jeu. 30 juin - 10h à 11h30 : Jeux libres à La Landec
- Jeudi 7 juillet : Rando poussettes rdv à Plélan-le-Petit place de l'église
- Mardi 12 juillet - 10h à 11h : centre équestre en partenariat avec l'EPHAD (1 adulte avec 1 enfant maximum) à Plélan-le-Petit (sur inscription)
- + d'infos : Mme Marchand au 02.96.80.47.47 rparam@plancoetplelan.fr

• La commission affaires scolaires prépare la porte ouverte des écoles et relate une sortie à Pleumeur Bodou

➤ Lors de sa réunion du 12 mai 2016, la commission affaires scolaires a organisé la communication pour la prochaine porte ouverte des écoles qui aura lieu le 4 juin.



➤ L'opération de vente de gâteaux initiée par l'école a permis d'organiser une sortie de l'ensemble du RPI à Pleumeur-Bodou le 4 juillet.

• Enfouissement d'une partie du réseau téléphonique au Vieux Bourg

Le Syndicat Départemental d'Énergie a transmis une proposition de travaux à effectuer au Vieux Bourg pour l'enfouissement d'une partie du réseau téléphonique particulièrement gênant.

Le Conseil Municipal décide de confier au Syndicat Départemental d'Énergie la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique pour un montant de 5 800 €, et autorise le Maire à signer la convention avec l'entreprise Orange pour les travaux d'aménagement

des réseaux de télécommunication pour un montant de 539,15 € TTC.

• La commune investit à l'école et au stade de Foot

Un Lave-vaisselle à la cantine : Après analyse des devis reçus des entreprises SBCP, Thermi froid et IGC pour l'achat et la pose du lave-vaisselle, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise SBCP pour un montant TTC de 2 277,60 €.

Un Filet pare ballons au stade Suite à l'abattage des grands sapins derrière un but, des devis ont été demandés aux entreprises Casal sport, ACL Sport et SPS Filets pour l'installation d'un filet pare ballons de 30 m de long et 4 m de haut et d'un grillage de 2 m de haut et 30 m de long. Le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition de la société ACL Sport pour un montant TTC de 5 064,96 €.



• Evolution des ressources humaines de la commune

> Création d'un poste de Rédacteur:

Suite au congé maladie de longue durée de la secrétaire de mairie titulaire du poste de rédacteur et considérant que l'agent remplaçant titulaire de ce concours occupe les

fonctions liées à ce grade, Le Conseil municipal décide de créer, à compter du 1^{er} juin 2016, un poste de rédacteur (catégorie B) à temps plein et d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

• Projet d'une nouvelle structure de soutien au collège de Plancoët: une entente intercommunale

Un courrier envoyé par M. Guesdon, (Maire de Plessix-Balisson et membre du groupe de travail pour une entente intercommunale du Collège Châteaubriand) rappelle la dissolution récente du syndicat du collège qui avait pour but la participation au budget pédagogique du Collège à hauteur de 30 % (sorties pédagogiques, voyages, classes,...) Ce soutien était justifié par la situation rurale qui est un frein à l'accès à la culture de par les déplacements que nécessite la moindre sortie.

L'entente intercommunale vise à poursuivre sous une autre forme les missions du syndicat. Cependant pour fonctionner, elle solliciterait la participation financière des communes à hauteur de 30 € par élève une fois par an.

Le courrier précise également que deux représentants par commune, un élu désigné par le Conseil Municipal et un parent d'élève, pourraient siéger au sein du comité et que des enseignants pourraient y être associés.

L'engagement de la collectivité serait fixé par convention pendant la durée du mandat

Les brèves du Conseil Municipal du 13 mai 2016 (suite)

municipal. Le Conseil municipal décide de se prononcer favorablement à la création d'une entente intercommunale du Collège Châteaubriand de Planoët.

• Le Conseil municipal se positionne sur une motion d'opposition sur l'ouverture des grandes surfaces le dimanche

Il est donné lecture d'une motion présentée en conseil communautaire concernant l'opposition à l'ouverture des grandes surfaces le dimanche matin.

Cette proposition de motion est consécutive à la décision de l'enseigne LECLERC d'ouvrir le dimanche matin sa grande surface située sur la commune de PLUDUNO à la Zone Artisanale de La Millière. Cette ouverture a suscité de la part des commerçants et artisans indépendants une vive réaction d'opposition.

Le Conseil Municipal décide d'adopter ladite motion (8 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions)

• Entretien des logements au Lotissement de Doheneuc

Des travaux ont été entrepris par Côtes d'Armor Habitat pour nettoyer le mur des logements place Doheneuc

• Un point sur le Lotissement des Costières d'Armorique Habitat:

- > Les travaux de voirie sont terminés depuis le 13 mai.
- > Un point a été fait lors d'un

rendez-vous sur place le 10 mai en présence des responsables d'Armor habitat:
 - La station d'épuration du lotissement est le point principal à traiter. Armorique Habitat compte installer un broyeur et se donne 6 mois pour prendre une décision suite aux nombreux défauts constatés.

- L'Aménagement des noues: Armorique Habitat a donné son accord pour partager les frais de réaménagement de ces noues. La commune est en attente de leur devis.

- Le Réaménagement d'un accès handicapé est prévu.
 - Concernant le positionnement des grillages, le bornage est à revoir afin de pouvoir assurer l'entretien des talus. De même il a été demandé qu'Armorique Habitat assure l'entretien des espaces verts en attendant la rétrocession.

• Le projet de sécurisation du Bourg:

Suite au projet initial proposé par la commission voirie, le dossier a été revu par les services de sécurité routière du département.

Ces derniers nous conseillent de ne retenir que 2 plateaux ralentisseurs sur les quatre

prévus initialement (un au niveau du bar le cormoran et un autre au carrefour de la rue St pierre et de la rue de la tourelle). D'autre part, ils nous proposent une écluse ou un 3^e plateau au début de la rue St Pierre (au niveau de la cabine téléphonique). Une réflexion pourrait également être menée sur la remise en état de la chicane existante. Il est suggéré de prendre un temps de réflexion suffisant pour bien préparer le dossier avant de lancer un appel d'offres. Un point pourra être fait au prochain conseil municipal.

• Le Syndicat Départemental d'Énergie présente les chèques énergie et les compteurs Linky

> Le département est pilote pour la mise en place de chèque énergie dont peuvent bénéficier les familles en situation de précarité. Ces chèques devraient être reçus courant juin par les bénéficiaires.

> Concernant les compteurs Linky (Nouvelle génération de compteurs d'ERDF: c'est un compteur communicant utilisant le transfert de données par courant électrique qui peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ INFORMATION – ALERTE SUR LE PHÉNOMÈNE DES VOLS PAR RUSE:

Le Groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor, vous informe d'une évolution préoccupante du phénomène de vols par ruse commis au préjudice des personnes âgées sur le département.

Phases du vol par ruse:
Les vols par ruse sont effectués tantôt par un ou plusieurs individus, agissant en couple ou pas. Prétextant la vérification soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et, se revendiquant des entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux et/ou du numéraire. Outre ces actions, d'autres personnes ont été démarchées pour du nettoyage de façade ou de la vente de tableaux sans qu'il n'en ressorte de vols. Pour l'heure, les faits se concentrent sur les régions de DINAN, LANNION, ST-BRIEUC. L'analyse des faits tentés ou commis montre un créneau principalement compris entre 10h30 et 15h sans pour autant qu'un jour ne se démarque.

Consignes à suivre:
Si vous êtes victime d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation de ces faits, notez les éléments importants: type de voiture utilisé, couleur, immatriculation, description vestimentaire et physique du ou des individus. Ne touchez pas les objets touchés, manipulés ou déplacés par les voleurs, ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique et scientifique. Prévenez très rapidement la GENDARMERIE (Planoët au 02.96.84.13.99 ou le 17).

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ **CHÈQUE-SPORT 2016/2017: POUR BOUGER SANS SE RUINER!:**

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15 €, suivez le guide!

Depuis 2006, La Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque-sport d'un montant de 15 €, destiné aux sportifs et sportives âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-sport et réduisent de 15 € le coût de l'adhésion dans leur club. À compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur [jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport](http://bretagne.bzh/cheque-sport) et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple). Pour en bénéficier, rien de plus simple: il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Les brèves du Conseil Municipal du 13 mai 2016 (suite)

technicien) Il est précisé que les communes ne peuvent s'opposer à leurs installations. Notre commune serait concernée durant le dernier trimestre 2016.

- **Pourquoi les marches de la salle de mariage ont été habillées en bleu?**

Le choix de la couleur des marches d'accès à la salle des mariages répond à des normes d'accessibilité.

- **Prochain conseil municipal:**

➤ vendredi 24 juin 2016 à 20h. La séance est levée à 00h15. Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est affiché et disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ **LANGUES VIVANTES**

Venez échanger avec les professeurs lors de notre porte ouverte le mardi 28 juin, 17 - 20 h au Centre culturel de Planoët, 1er étage (info et inscription). Au programme: cours d'anglais, d'allemand, de russe et d'espagnol pour adultes, initiation ludique à l'anglais pour élèves de l'école primaire, stages d'anglais intensifs pour collégiens et lycéens (vac. février et avril 2017).

Contact : Katrin Merabet, efulan@yahoo.fr, 02 96 84 08 66

- **À propos de l'ancien local boulangerie**

Il a été demandé des nouvelles sur l'avenir de l'ancienne boulangerie. Un contact a été pris au sujet d'un nouveau projet. En attendant, il est rappelé que ce local peut être utilisé occasionnellement par la municipalité lorsque la salle polyvalente n'est pas disponible.

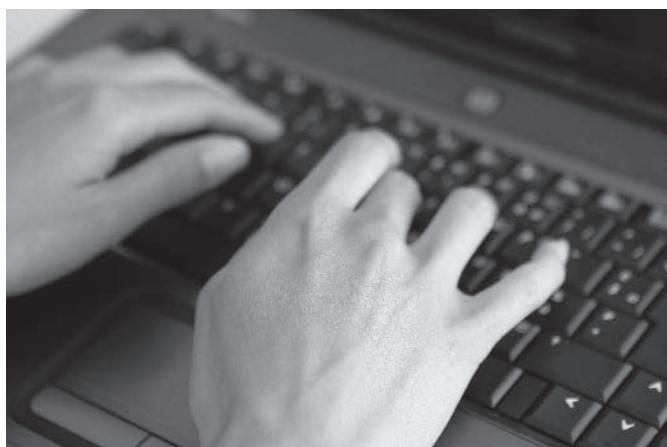
- **Problème de réception internet au nord de la commune**

Il est signalé des problèmes de réception internet sur le nord de la commune. Il est rappelé qu'il existe un dispositif d'équipement par satellite pour les débits de moins de 2 Mo.

Contact: Conseil départemental des Côtes d'Armor 0810 810222 et Communautés de communes Plancoët Plélan : 02 96 89 41 09

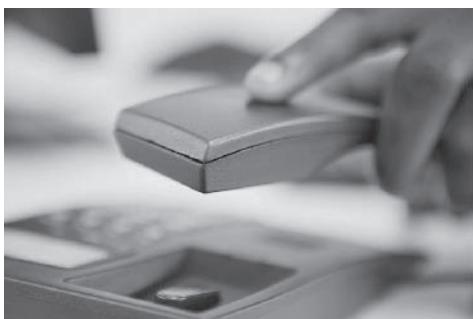
➔ **CAMPAGNE DE PRÉVENTION 2016 CONTRE LES DÉFENESTRATIONS ACCIDENTELLES D'ENFANTS**

Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon. Ces accidents ont principalement lieu au printemps et en été, notamment pendant les heures de préparation des repas. **Ne laissez jamais de meubles ou d'objets sous les fenêtres. Ne laissez jamais un enfant seul près d'une fenêtre ouverte ou sur un balcon.**



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ BLOCTEL :



la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique à partir du 1^{er} juin 2016: C'est à partir du 1^{er} juin 2016 que la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique va être effectivement ouverte. C'est ce qu'a confirmé la secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire le 3 mai 2016. À cette date, les consommateurs pourront s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition.

Pour cela, ils devront entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s) sur le site www.bloctel.gouv.fr (qui ne sera accessible qu'à partir du 1^{er} juin). Ils recevront alors un récépissé précisant la date à laquelle leur inscription sera effective. L'inscription sera effective au maximum 30 jours après la réception du récépissé.

Le récépissé mentionnera également la durée d'inscription sur la liste d'opposition, à savoir 3 ans. Et 3 mois avant l'expiration de ce délai de 3 ans, les consommateurs seront contactés par courriel ou courrier postal pour renouveler, s'ils le souhaitent, l'inscription de leur(s) numéro(s) sur le registre d'opposition.

Si les appels continuent, les consommateurs pourront s'identifier sur le site www.bloctel.gouv.fr afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence,

de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires. Toutefois, le démarchage restera autorisé dans les situations suivantes :

- « en cas de relations contractuelles préexistantes » (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres);
- en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines;
- de la part d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale.

Les spams vocaux et les SMS, pour lesquels il existe déjà un numéro de signalement, ne sont pas concernés par Bloctel. Ils doivent être renvoyés par SMS au 33 700.

Le service Bloctel remplace le service Pacitel qui a fermé le 1^{er} janvier 2016 (les personnes qui étaient inscrites sur Pacitel devront se réinscrire sur Bloctel).

→ STOP APPELS + SMS

Vous en avez assez de voir votre boîte aux lettres envahie par des publicités à votre nom. Pas de doute, votre nom figure dans de multiples fichiers. Si vous ne souhaitez plus être importuné(e) de la sorte, faites-le savoir en écrivant à l'Union Française du Marketing Direct et Digital (UFMD). Cet organisme, qui regroupe les professionnels intervenant dans ce secteur, gère la liste Robinson-Stop publicité, qui comporte les noms des personnes ne souhaitant plus être sollicitées directement. Il transmettra vos coordonnées à ses adhérents.

Coordonnées postales de l'UFMD: Union Française du Marketing Direct – Liste Robinson-Stop Publicité – 60 rue La Boétie 75 008 PARIS. Un modèle de courrier est à votre disposition à la mairie.

→ INFO ÉNERGIE EN BRETAGNE :

L'espace INFO ÉNERGIE du Pays de Dinan propose un service de conseils gratuits, neutres et indépendants. Destiné au grand public, c'est un service financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le Conseil Régional de Bretagne. Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance...

Vous souhaiteriez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ? Alors n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseillère au 02.96.87.42.44 du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 ou à l'adresse mail : infoenergie@pays-de-dinan.org

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec votre conseillère Nathalie MOREL dans les locaux du syndicat mixte du Pays de Dinan au 5, rue Gambetta à Dinan du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ METTRE À JOUR SA CARTE VITALE !

• **Tous les ans:** Grâce à ce réflexe, vous actualisez vos droits de façon régulière à l'assurance-maladie, vous garantissez une prise en charge efficace et rapide de vos dépenses de santé. Vous pouvez le faire quand vous voulez. Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).

• **Dès que ma situation change:** La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMUC ou à l'ACS, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...). Vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance-maladie.

Bon à savoir : vous bénéficiez de l'aide à la complémentaire santé (ACS) ? Pour ne pas avancer les frais chez le médecin, mettez vite à jour votre carte Vitale.

• **Comment ?:** Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute.

Plus d'infos sur www.ameli.fr

→ RESTOS DU CŒUR

Le centre des Restos du Cœur de Matignon vous informe que sa campagne d'été a débuté le 31 mars ; la distribution se fera uniquement le jeudi matin de 9h15 à 11h15 tous les 15 jours : 1^{re} distribution le 31 mars.



VIE COMMUNALE : **associations et entreprises**

Club de l'espoir

- Réunions : mardi 7 juin 2016 (14h), mardi 13 septembre 2016 (reprise du Club)
- Sortie du Club : mardi 21 juin 2016

Football club St Lormel



Résultats Championnat

• Dimanche 17 avril 2016

St Lormel FC1 :	10
Les Champs Géraux :	1
St Lormel FC2 :	1
A.S. St Pôtan :	3

• Dimanche 24 avril 2016

Hénanbihen Matignon :	5
St Lormel FC1 :	2
Erquy U.S.2 :	1
St Lormel FC2 :	0

• Dimanche 1^{er} mai 2016

Créhen Pluduno Val :	0
St Lormel FC1 :	0

• Dimanche 8 mai 2016

St Lormel FC1 :	1
Hénansal Hdb :	3
St Lormel FC2 :	3
Hénansal Hdb 2 :	0

CLASSEMENT :

St Lormel FC1 : 11 ^e
St Lormel FC2 : 10 ^e
Suivez toute l'actualité du club sur :
http://fc-st-lormel.footeo.com/

Fête de St-Lunaire au Vieux Bourg

Le dimanche 10 juillet à 10h30 : messe à l'église du Vieux Bourg, à 11h30 : verre de l'amitié.

Programmation culturelle

Plancoët Plélan

- École de musique **Le Diapason, Concert musiques actuelles** Mardi 5 juillet 2016 - 20h30 - Salle SolenVal à Plancoët
- Le Grand Forum des Associations Samedi 10 septembre 2016 - de 10h à 18h - Salle Omnisports à Pluduno

+ d'Infos : **02.96.84.00.57** ou sur www.solenval.fr

Amicale Laïque

Kermesse des écoles publiques de SAINT-LORMEL/CREHEN le dimanche 3 juillet 2016 à partir de 11h30.

Restauration sur place - jambon à l'os (+ d'infos au 06 83 71 54 26 - Ph. PLARD - Réservations ouvertes au public à compter du 18 juin - Places limitées).

Spectacle des enfants à 14h. Nombreuses animations et jeux pour les enfants et les adultes. Tombola. L'école c'est chouette, mais quand vient le temps de la kermesse, c'est carrément génial ! Le terrain des sports se transforme en un parc d'attraction pour le plus grand plaisir des petits écoliers et

aussi celui des adultes ! Venez nombreux nous rejoindre à cette manifestation...

• Jeudi 5 mai 2016

Val d'Arguenon
US St Malo 2

0
5

• Dimanche 8 mai 2016

U.S. Mael Carhaïsien
Val d'Arguenon

1
5

Comité des fêtes

Fête de la MUZIK :

Le comité des fêtes prépare la Fête de la Muzik 2016 qui se déroulera le vendredi 17 juin à partir de 19h sur le parking de la mairie. Groupes locaux, enfants des écoles et école de musique intercommunale seront au rendez-vous. Venez nombreux pour ce moment convivial...

Vide-grenier

Les inscriptions pour le vide grenier du 14 juillet 2016 sont ouvertes, au prix de 6 €/emplacement de 4 m linéaires. Contact : 07 83 39 78 19 (laissez un message avec votre nom, votre demande et un numéro de téléphone où vous joindre).

CLASSEMENT :

Val d'Arguenon U14-U15 : 1^{ers}
Val d'Arguenon Seniors : 4^e

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire. Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en juin 2000 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

➔ CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLANCOËT PLÉLAN ÉTÉ 2016

OUVERTURE du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet sur les sites de Plélan-le-Petit, Corseul et Saint-Jacut. Ouverture du lundi 1^{er} août au vendredi 5 août et du lundi 22 août au mercredi 31 août sur les sites de Créhen et Plélan-le-Petit.

Renseignements et inscriptions auprès de la Communauté de Communes au 02 96 89 41 09 ou sur www.plancoetplelan.fr